

FOIRE AUX QUESTIONS " FAQ" actualisée au 16/10/2025			réponse DDSI	réponse FSE
QUESTIONS POSEES LORS DES REUNIONS PUBLIQUES (QRP) DU 15/10/2025 et par mails après cette date				
N°	Questions	Réponses		
QRP 1	Parcours Solidarités va -t-il évoluer prochainement, permettant d'éviter des doubles saisies et de passer moins de temps sur l'administratif ?	Un système de partage devrait se mettre en place, notamment sur le pilotage au quotidien. Une amélioration des filtres devrait permettre de mieux extraire les données. L'évolution est prévue pour 2026. <i>NB : il n'y a pas d'évolutions permettant d'éviter les doubles saisies d'un SI à l'autre (de Parcours Solidarités à MDFSE+ par exemple).</i>		
QRP 2	Est-ce la même file active globale que sur l'ancien appel à projet DIRE?	Oui, la file active sera la même de manière globale mais également par conseiller. Le dispositif existant reste le même.		
QRP 3	Chaque structure doit fixer ses objectifs en terme de retour à l'emploi et d'orientation vers les outils. Quel est l'impact du conventionnement de ces objectifs sur le financement FSE+ ?	Aucun impact pour le FSE+ : les objectifs indiqués sont à comprendre comme des indicateurs prévisionnels de moyens et non de résultats. Sur le volet insertion, il en est de même. Cet indicateur permet de mieux appréhender le dispositif et permettre à chaque conseiller de prendre un peu plus de recul sur les situations et mieux penser l'orientation, le parcours de chaque usager. Il s'agit là de nourrir le pilotage, sans impact financier.		
QRP 4	Faut-il donner un nouveau nom au projet ?	Oui, sinon il existe un risque de confusion si le nom du projet reste le même d'un AAP à un autre. Ne serait-ce que rajouter un "2", cela suffit du moment que l'on peut distinguer les 2 opérations.		
QRP 5	Le livrable demandé par la DDSI, à annexer à la candidature, correspond-t-il à ce qui sera saisi en annexes dans MDFSE+?	Non, il faut distinguer le projet détaillé et écrit dans MDFSE+ du livrable demandé par la DDSI. D'où l'importance d'avoir bien synthétisé l'essentiel du projet dans la demande (éléments saisis sous MDFSE), puisque c'est elle qui sera annexée à la convention. Le livrable demandé par la DDSI représente la manière de fonctionner de l'association dans l'accompagnement de ces référents, ses formations, appuis techniques, comment est sont réaliser les contrôles et les sanctions, etc... Il faut le comprendre comme étant un mémorandum.		
QRP 6				
QRP 7				
QRP 8				
QRP 9				
QRP 10				
QRP 11				
QRP 12				
QRP 13				
QRP 14				
QRP 15				
QRP 16				
QRP 17				
QRP 18				
QRP 19				
QRP 20				
QRP 21				
QRP 22				
QRP 23				
QRP 24				
QRP 25				
QRP 26				
QRP 27				
QRP 28				
QRP 29				
QRP 30				
QRP 31				
QRP 32				
QRP 33				
QRP 34				
QRP 35				
QRP 36				
QRP 37				
QRP 38				
QRP 39				
QRP 40				
QRP 41				
QRP 42				
QRP 43				
QRP 44				
QRP 45				